

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 août 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

Date de convocation : 22 août 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sandrine HUMBERT, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Coralie HUGUET, Luigi AUCELLO

Absents avec excuse : Rose MILO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N°1 ; Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2014

Adopté à l'unanimité

Publié le 1 septembre 2014

Transmis en Préfecture le 1 septembre 2014

Pour extrait certifié conforme le 1 septembre 2014

Fait à Mey, le 1 septembre 2014

Le Maire, Patrice BOURCET

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 août 2014**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10

Date de convocation : 22 août 2014
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sandrine HUMBERT, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Coralie HUGUET, Luigi AUCELLO.

Absents avec excuse : Rose MILO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N°2 : Demande de l'association d'airsoft des Graoullys

Vu la demande de l'association d'airsoft des Graoullys d'utiliser une partie du bois du Fort Champagne pour son activité de Air soft (cf. photo ci-dessous),

Suite à la présentation de l'association et de leurs activités à l'occasion du conseil municipal du 9 juillet 2014, il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur ce point.

Rejeté à la majorité – 6 contre

Publié le 1 septembre 2014

**Transmis en Préfecture le 1 septembre 2014
Pour extrait certifié conforme le 1 septembre 2014
Fait à Mey, le 1 septembre 2014
Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 août 2014**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10

Date de convocation : 22 août 2014
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sandrine HUMBERT, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Coralie HUGUET, Luigi AUCELLO.

Absents avec excuse : Rose MILO
Absents sans excuse :
Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N°3 : Consultation des collectivités territoriales et des EPCI sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère des Trois Vallées Fensch-Orne-Moselle

Vu le Plan de Protection de l'atmosphère PPA des Trois Vallées approuvé par arrêté préfectoral du 6 mars 2008,

Vu l'article L.222-4 du code de l'environnement ce plan a fait l'objet d'une procédure d'évaluation cinq ans après son entrée en vigueur,

Considérant que sur les bases des conclusions de cette évaluation, Monsieur le Préfet a décidé de lancer la révision du PPA,

Considérant la demande de Monsieur le Préfet de consulter le conseil municipal sur le projet de plan révisé,

Il est proposé au conseil municipal de donner son avis sur ce projet.

Délibération reportée au prochain Conseil Municipal

Publié le 1 septembre 2014

**Transmis en Préfecture le 1 septembre 2014
Pour extrait certifié conforme le 1 septembre 2014
Fait à Mey, le 1 septembre 2014
Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 août 2014**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10

Date de convocation : 22 août 2014
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sandrine HUMBERT, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Coralie HUGUET Luigi AUCELLO.

Absents avec excuse : Rose MILO
Absents sans excuse :
Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N°4 : Acceptation du chèque de Groupama

Vu le chèque de Groupama d'un montant de 6.94 € correspondant au remboursement d'un solde en notre faveur sur le paiement des cotisations de la commune,

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter ce chèque de 6.94 €.

Adopté à l'unanimité.

Publié le 1 septembre 2014

**Transmis en Préfecture le 1 septembre 2014
Pour extrait certifié conforme le 1 septembre 2014
Fait à Mey, le 1 septembre 2014
Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 août 2014**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10

Date de convocation : 22 août 2014
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sandrine HUMBERT, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Coralie HUGUET, Luigi AUCELLO.

Absents avec excuse : Rose MILO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N°5 : Désignation d'un référent communication à Metz Métropole

Vu la demande de Metz métropole de désigner un référent communication au sein du conseil municipal de Mey chargé de préparer l'ensemble des manifestations (comme la semaine du développement durable) et de travailler sur divers sujets de communication,

Il est proposé au Conseil de désigner un correspondant pour Mey.

Josyane RODRIGUES est désignée référent communication.

Elue à l'unanimité

Publié le 1 septembre 2014

**Transmis en Préfecture le 1 septembre 2014
Pour extrait certifié conforme le 1 septembre 2014
Fait à Mey, le 1 septembre 2014
Le Maire, Patrice BOURCET**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 août 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

Date de convocation : 22 août 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sandrine HUMBERT, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Coralie HUGUET, Luigi AUCELLO.

Absents avec excuse : Rose MILO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N° 6 : Création d'une commission consultative de chasse

Vu le cahier des charges type des chasses communales et intercommunales de Moselle pur la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024,

Considérant le renouvellement des baux de chasse pour la période du 02/02/2015 au 01/02/2024,

Considérant l'obligation de créer une commission consultative communale de chasse composée de deux membres du conseil,

Il est proposé au Conseil municipal de créer une commission consultative communale de chasse et de désigner Monsieur François LEROY et Monsieur Sylvain TARILLON en tant que membres de cette commission.

Elus à l'unanimité.

Publié le 1 septembre 2014

Transmis en Préfecture le 1 septembre 2014

Pour extrait certifié conforme le 1 septembre 2014

Fait à Mey, le 1 septembre 2014

Le Maire, Patrice BOURCET

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 août 2014**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

Date de convocation : 22 août 2014

Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sandrine HUMBERT, Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, François HARMAND, Sylvie ROUX, Coralie HUGUET, Luigi AUCELLO.

Absents avec excuse : Rose MILO

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N°7 : Projet centre du village

Vu la délibération du conseil municipal de Mey du 9 juillet 2014 par laquelle le conseil municipal accepte de mandater Monsieur le Maire pour chercher à vendre la parcelle 507 à un acquéreur désirant construire une ou deux maisons individuelles et la parcelle 356 avec sa maison, et d'avoir notamment recours à une agence immobilière.

Considérant le souhait du conseil municipal de lier les 2 ventes,

Considérant l'option du conseil municipal d'imposer à l'acquéreur, la démolition de l'extension (sur la parcelle 356) masquant partiellement l'église vue de la rue Emile Knoepfler.

Considérant l'option du conseil municipal de limiter la volumétrie de la construction sur la parcelle 507.

Le Conseil Municipal mandate le maire pour donner la priorité à un acquéreur qui accepte ces conditions

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h40

Les membres présents ont signé.

Publié le 1 septembre 2014

Transmis en Préfecture le 1 septembre 2014

Pour extrait certifié conforme le 1 septembre 2014

Fait à Mey, le 1 septembre 2014

Le Maire, Patrice BOURCET